

Communiqué de presse

La Ville de Morges a son Agenda 21 et souhaite le présenter

Afin de mieux faire connaître le programme d'actions de son Agenda 21, la Municipalité invite les Morgiennes et les Morgiens ainsi que les entreprises de son territoire à une présentation publique le mercredi 14 mars à 19h00 aux Foyers de Beausobre.

Début 2010, la Municipalité a adopté son Agenda 21, programme de mesures concrètes pour un développement durable de la ville, où chacun, élu-e comme citoyen-ne, a un rôle à jouer.

Pour Morges, cela signifie, par exemple, de favoriser l'autonomie des aînés, d'offrir des subventions énergétiques à la population et aux entreprises, ou encore de promouvoir la nature en ville : autant de sujets variés chapeautés par l'Agenda 21.

La présentation publique du 14 mars donnera à chacun-e l'occasion de s'informer des projets, en cours ou prévus, de l'Agenda 21.

Contacts : Yves Paccaud, Municipal de l'aménagement du territoire et du développement durable, tél : 021 804 96 70

Julie Wuerfel, Déléguée au développement durable, tél : 021 804 96 70

Pour en savoir plus : www.morges.ch/agenda21

